

BARÈME D'HONORAIRES

En vigueur à compter du 1er Janvier 2023

Honoraires

VENTE				
Montant de la vente			Honoraires TTC(*)	
De	0	à	69 999€	4 500€ (forfait) <small>(Avec un minimum de 3500€)</small>
De	70 000€	à	149 999€	7% (TTC)
De	150 000€	à	299 999€	6% (TTC)
De	300 000€	à	Au delà	5% (TTC)

(*) Calculés selon le prix de vente. La remise d'une note d'honoraires est obligatoire.

VENTE	
TERRAIN	Honoraires TTC 10% (TTC)

Honoraires location - 0 frais appliqués aux locataires

Location longue durée:

HABITATION - HONORAIRES PROPRIÉTAIRES(*)	
Recherche et mise en place d'un locataire de qualité	8% du loyer annuel hors charges

(*) 0 frais d'agence sont appliqués aux locataires.

Location courte durée:

LOCATION COURTE DURÉE(*)	
Appartements, Villas (Airbnb, Booking...)	25% des revenus générés

(*) Applicable aux locations saisonnières